

DEC212736INSB

Décision portant nomination de M. Serge Picaud aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°7210 intitulée « Institut de la vision ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC183279DGDS du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7210 intitulée « Institut de la vision » ;

Vu la décision DEC202314INSB du 22 décembre 2020 portant nomination de M. Serge Picaud aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Serge Picaud, Directeur de recherche à l'Inserm, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée du 1^{er} juillet 2021 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 septembre 2021

Le président - directeur général
Antoine Petit

